


OUVRE-MOI LA PORTE



275, rue Principale
Plaisance (Québec) J0V 1S0
(819) 427-5363
www.ville.plaisance.qc.ca 

Vol. 25, No. 6

15 décembre 2023

MESSAGE DU MAIRE



Chères citoyennes, chers citoyens,

Le 27 novembre dernier, nous avons adopté un budget pour l'année 2024. Le plan triennal des immobilisations 2024-2025-2026 a, quant à lui, été adopté le 2 octobre. Ce budget

respecte les balises imposées par l'indice du prix à la consommation (IPC) et présente une augmentation qui se situe entre 4% et 6% pour l'ensemble des comptes de taxes. Vous trouverez, à l'intérieur de ce bulletin, un tableau qui représente le portrait de ce que sera votre facture annuelle.

En cette fin d'année, passons en revue les grands dossiers :

Garage municipal : Nous avons reçu de la part de Madame Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales, une lettre d'admissibilité à une aide financière de 1 641 000\$ c'est une excellente nouvelle.

Terrain d'Hydro-Québec : Un quatrième appel d'offres a été lancé sur la plateforme SEAO afin de recevoir des offres pour l'achat et la construction d'un projet immobilier sur le lot 4 852 716. Deux offres ont été déposées. Le processus se poursuit avec les promoteurs. Nous espérons que cette fois sera la bonne.

Montée Papineau : Des travaux correctifs ont été effectués cet automne.

Prolongement du trottoir sur la montée Papineau : Ce dossier cheminera au courant de l'année 2024. Notre ingénieur travaille sur ce dossier afin d'assurer un suivi approprié et une nouvelle demande d'aide financière sera

soumise à un autre programme du ministère des Transports du Québec.

Plans et règlements d'urbanisme : Ce dossier chemine bien avec le consultant Yves Deshaies du Groupe Accord. Le projet de plan et règlements d'urbanisme devrait être déposé à l'hiver 2024. Vous serez invité à une assemblée de consultation à cet effet.

Nous sommes fiers que ces dossiers avancent bien et nous souhaitons que la majorité d'entre eux se terminent en 2024.

À Plaisance comme ailleurs, le manque de main-d'œuvre se fait sentir. En novembre nous avons compté 3 départs, 2 dans l'administration et un aux travaux publics. Nous vous demandons d'être patient et collaboratif.

Dans ce sens, j'aimerais remercier chaleureusement Mme Sarah Lalande Dansereau pour ses 13 années de services à la municipalité. Mme Lalande Dansereau a demandé un congé sans solde d'un an, le 27 novembre dernier, pour relever un nouveau défi. Deux autres personnes ont aussi quitté leurs emplois respectifs au courant du mois de novembre, soit Mme Natasha Piché et M. Stéphane Latreille. Merci à vous trois pour votre bon travail et nous vous souhaitons la meilleure des chances dans vos nouveaux défis !

En terminant en mon nom personnel et au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite une merveilleuse période des fêtes et une très belle année 2024 !

Christian Pilon, Maire



TABLE DES MATIÈRES

Message du Maire.....	1
Fermeture des bureaux municipaux pour la période des fêtes	2
Calendrier des séances régulières du conseil.....	2
Merci aux bénévoles de l'association des loisirs.	2
Parade des tracteurs	2
Comptes de taxes municipales.....	2
Gala des pompiers 2024	2
Guignolée 2023	2
Rapport du trésorier.....	3
Adoption du budget 2024	4
Plan triennal des immobilisations 2024-25-26	4
Comparatif budget	5
Compte de taxes	5
Installation de caméras- Bâtiments municipaux..	5
Bibliothèque	6
SPCA	6
Ramonage de cheminée.....	6
Bienvenue à M. Marc Turpin	6
FADOQ Club de l'Amitié de Plaisance	7
Mon village, Ma fierté.....	7
Offres d'emplois.....	8



FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Les bureaux administratifs seront fermés du vendredi 22 décembre 2023 au vendredi 5 janvier 2024 inclusivement. Joyeuses fêtes à tous et à toutes !

CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL MUNICIPAL 2024

Endroit : Salle municipale, 281, rue Desjardins
Heure : 19 h 00

- 8 janvier
- 5 février
- 4 mars
- 2 avril
- 6 mai
- 3 juin
- 2 juillet
- 5 août
- 3 septembre
- 7 octobre
- 4 novembre
- 2 décembre



Heure de tombée pour la prochaine parution :
Le jeudi 25 janvier 2024 à 12 h

HEURES D'OUVERTURE DES BUREAUX MUNICIPAUX :



Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h
vendredi : fermé

Merci aux bénévoles de l'Association des loisirs qui ont installé les décorations hivernales à plusieurs endroits stratégiques de la municipalité.

PARADE DES TRACTEURS



Merci à tous les gens présents pour l'évènement, une super réussite!
Un énorme merci à tous les bénévoles et organisateurs pour votre travail extraordinaire !!!

COMPTES DE TAXES MUNICIPALES

Au retour des vacances, les employés s'affaireront à préparer vos comptes de taxes. Vous le recevrez vers la mi-janvier. NOUVEAUTÉ - Vous pouvez maintenant payer votre compte de taxes en **quatre (4) versements** aux dates suivantes :

- 1^{er} versement : 11 février 2024
- 2^e versement : 11 mai 2024
- 3^e versement : 9 août 2024
- 4^e versement : 7 novembre 2024



Modes de paiement : argent comptant, chèques ou virement internet



GALA DES POMPIERS 2024

Gardez en note dans votre calendrier la date du 30 mars 2024 pour votre gala des pompiers ! Une soirée à ne pas manquer ! D'autres informations à venir sous peu... Soyez à l'affut !

GUIGNOLÉE 2023



Un grand merci à tous ceux et celles qui ont donné généreusement encore cette année !

RAPPORT DU TRÉSORIER

REVENUS	BUDGET 2023	SOLDE AU 30/09/2023	PRÉVISIONS OCT.-DÉC. 2023	TOTAL
Taxes	1 512 796 \$	1 535 037 \$	6 000 \$	1 541 037 \$
En lieu de taxes	59 980 \$	63 333 \$	0 \$	63 333 \$
Autres revenus	118 237 \$	114 259 \$	29 720 \$	143 979 \$
Transferts / subventions	294 715 \$	84 557 \$	188 585 \$	273 142 \$
TOTAL	1 985 728 \$	1 797 186 \$	224 305 \$	2 021 491 \$



DÉPENSES	BUDGET 2023	SOLDE AU 30/09/2023	PRÉVISIONS OCT.-DÉC. 2023	TOTAL
Administration générale	427 288 \$	363 270 \$	108 335 \$	471 605 \$
Sécurité	217 746 \$	146 452 \$	89 830 \$	236 282 \$
Travaux publics	464 466 \$	284 595 \$	129 950 \$	414 545 \$
Hygiène du milieu	322 883 \$	240 758 \$	89 825 \$	330 583 \$
Sécurité / bien-être	1 940 \$	1 940 \$	1 940 \$	3 880 \$
Aménagement et mise en valeur du milieu	193 328 \$	82 608 \$	44 895 \$	127 503 \$
Loisirs	206 968 \$	167 354 \$	49 430 \$	216 784 \$
Frais de financement	78 853 \$	43 114 \$	5 125 \$	48 239 \$
Affectation	(106 125\$)	0 \$	0 \$	0 \$
remboursement emprunt	178 381 \$	130 252 \$	16 800 \$	147 052 \$
TOTAL	1 985 728 \$	1 460 343 \$	536 130 \$	1 996 473 \$

	BUDGET 2023	SOLDE AU 30/09/2023	PRÉVISIONS OCT.-DÉC. 2023	TOTAL
EXCÉDENT / DÉFICIT	0 \$	336 843 \$	(311 825 \$)	25 018 \$

ADOPTION DU BUDGET 2024

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

	2024 budget
REVENUS	
Taxes	1 612 366\$
Paiement tenant lieux de taxes	62 380\$
Transferts	324 199\$
Services rendus	38 080\$
Imposition de droits	49 000\$
Amendes et pénalités	2 000\$
Autres revenus	19 500\$
Intérêts	<u>13 000\$</u>
	<u>2 120 525\$</u>
DÉPENSES	
Administration générale	523 065\$
Sécurité publique	229 802\$
Transport	459 751\$
Hygiène du milieu	366 095\$
Santé et bien-être	2 500\$
Aménagement, urbanisme et développement	101 667\$
Loisirs et culture	227 715\$
Frais de financement	<u>74 495\$</u>
	<u>1 985 090\$</u>
<u>SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</u>	
Remboursement de la dette	135 435\$
Transfert à l'activité d'investissement	181 335\$
	17 300\$
Appropriation de surplus	50 000\$
Affectation fonds réservé	<u>13 200\$</u>
Solde des fonds à la fin de l'exercice	<u>0\$</u>



PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026

DÉPENSES

	2024	2025	2026
Administration	30 000 \$	30 000 \$	5 000 \$
Sécurité publique	12 300 \$	110 800 \$	800 \$
Transport et voirie	2 444 000 \$	182 000 \$	129 000 \$
Hygiène du milieu	300 000 \$	150 000 \$	600 000 \$
Urbanisme et mise en valeur	0 \$	0 \$	0 \$
Loisirs et culture	<u>105 000 \$</u>	<u>300 000 \$</u>	<u>0 \$</u>
	<u>2 891 300 \$</u>	<u>772 800 \$</u>	<u>734 800 \$</u>

SOURCES DE FINANCEMENT

Taxation	17 300 \$
Surplus	0 \$
Subventions	1 978 750 \$
Réserves financières	0 \$
Financement-emprunt	895 250 \$
Solde d'emprunt disponible	<u>0 \$</u>
	<u>2 891 300 \$</u>



COMPARATIF BUDGET

	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Taux taxes foncières générale/100 \$ évaluation	1,0858	1,0442	1,0141	0,9845	0,9845	0,9276
Taxes spéciales financement/100 \$ évaluation	0,1537	0,1560	0,106	0,102	0,103	0,139
Taxes spéciales aqueduc	0,0546	0,0540	0,039	0,013	0,013	0,013
	1,2941	1,2542	1,1591	1,0995	1,1005	1,0796
TARIFICATION						
Eau potable/unité	175,00 \$	165,00 \$	165,00 \$	165,00 \$	165,00 \$	155,00 \$
Égout et assainissement des eaux/unité	180,00 \$	155,00 \$	135,00 \$	130,00 \$	130,00 \$	130,00 \$
Matières résiduelles/unité	175,00 \$	145,00 \$	125,00 \$	105,00 \$	105,00 \$	105,00 \$
Taxes de secteur/pied linéaire	6,29 \$	6,39 \$	6,49 \$	6,12 \$	6,18 \$	6,06 \$
Taxe de secteur (rue Principale)	800,76 \$	797,95 \$	800,09 \$	865,49 \$	832,88 \$	814,64 \$
Taxe fosse septique/unité	130,00 \$	105,00 \$	105,00 \$	93,00 \$	93,00 \$	90,00 \$

COMPTE DE TAXES

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	Variation
Propriété au village							2023/2024
100 000 \$	1 824 \$	1 719 \$	1 584 \$	1 500 \$	1 501 \$	1 470 \$	6,10
150 000 \$	2 471 \$	2 346 \$	2 164 \$	2 046 \$	2 051 \$	2 009 \$	5,32
200 000 \$	3 118 \$	2 973 \$	2 743 \$	2 599 \$	2 601 \$	2 549 \$	4,87
250 000 \$	3 765 \$	3 601 \$					4,57
300 000 \$	4 412 \$	4 228 \$					4,37
400 000 \$	5 706 \$	5 482 \$					4,10
500 000 \$	7 000 \$	6 736 \$					3,93
Propriété en campagne sans aqueduc							
100 000 \$	1 545 \$	1 450 \$	1 350 \$	1 285 \$	1 286 \$	1 262 \$	6,50
150 000 \$	2 164 \$	2 050 \$	1 910 \$	1 828 \$	1 829 \$	1 795 \$	5,56
200 000 \$	2 784 \$	2 650 \$	2 470 \$	2 371 \$	2 373 \$	2 328 \$	5,04
250 000 \$	3 404 \$	3 251 \$					4,72
300 000 \$	4 024 \$	3 851 \$					4,49
400 000 \$	5 263 \$	5 051 \$					4,20
500 000 \$	6 503 \$	6 251 \$					4,02
Propriété en campagne avec aqueduc							
100 000 \$	1 774 \$	1 669 \$	1 554 \$	1 463 \$	1 464 \$	1 430 \$	6,28
150 000 \$	2 421 \$	2 296 \$	2 134 \$	2 012 \$	2 014 \$	1 969 \$	5,44
200 000 \$	3 068 \$	2 923 \$	2 713 \$	2 562 \$	2 564 \$	2 509 \$	4,95
250 000 \$	3 715 \$	3 551 \$					4,64
300 000 \$	4 362 \$	4 178 \$					4,42
400 000 \$	5 656 \$	5 432 \$					4,13
500 000 \$	6 950 \$	6 686 \$					3,95

NOUVEAUTÉ – INSTALLATION DE CAMÉRAS AUX BÂTIMENTS MUNICIPAUX



Soyez avisé que la municipalité a procédé à l'installation de caméra pour protéger ses bâtiments et infrastructures. Ces caméras permettent de visionner, au besoin, certaines séquences d'images. Nous avons aussi installé le même genre de caméra à l'intérieur de la salle municipale.

BIBLIOTHÈQUE



Natacha Legault

Il y a mille façons de te dire merci
Je ne saurais comment t'exprimer toute ma joie et ma reconnaissance
Je te l'écris tout simplement
Merci mille fois



N'oubliez pas de renouveler la médaille de votre chien auprès de la SPCA de l'Outaouais pour l'année 2024. Voici les grands piliers des services offerts par la SPCA de l'Outaouais :

- ❖ L'accueil des animaux errants et abandonnés – chiens/chats - (principalement par rendez-vous). Sans rendez-vous pour un animal blessé, malade ou en position difficile selon la situation (transport non inclus)
 - Accueil des chats blessés ou malades amenés par les citoyens sur rendez-vous.
 - Chiens errants récupérés par le service de la patrouille de la SPCA, du lundi au vendredi entre 9h et 15h30. Ensuite, ceux-ci séjournent obligatoirement pour un minimum de 48h à la SPCA de l'Outaouais avant de pouvoir être replacés à l'adoption.
 - Chiens ou chats non désirés par leur propriétaire accepté sur rendez-vous seulement et dans le respect de la saine capacité d'accueil de la SPCA.
- ❖ Traitement des plaintes de nuisance publique en lien avec la réglementation municipale et présence terrain de l'équipe de la patrouille.
 - Réponse dans un délai maximum de 48h
 - Priorité établie en fonction du degré de risque et d'urgence associé à la situation.
 - Service offert du lundi au vendredi de 9h à 15h30.
- ❖ Gestion et vente des licences municipales pour animaux.
 - Vous pourrez vous procurer la licence de votre animal en tout temps sur le site internet de la SPCA.



RAMONAGE DE CHEMINÉE

Le ramonage contribue à prévenir les incendies et prévient les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz. Il permet aussi d'éliminer la suie et la créosote qui sont très inflammables. Faites ramoner votre cheminée **au**

moins une fois par année et selon la qualité et la quantité du bois brûlé. Il est recommandé de faire ramoner votre cheminée au printemps, car les dépôts sont encore secs, donc plus faciles à déloger et si nécessaires, vous aurez le temps de faire faire les réparations nécessaires avant l'hiver.

BIENVENUE À M. MARC TURPIN!

Nous vous annonçons l'embauche de M. Marc Turpin au poste d'officier en bâtiments et en environnement. M. Turpin effectuera les tâches reliées aux règlements d'urbanisme et à l'environnement. L'embauche de M. Turpin fait partie de la création d'une équipe d'urbanisme avec la municipalité de Chénéville. Suite au partenariat avec la municipalité de Chénéville nous avons pu bénéficier d'une aide financière.

Bienvenue



TOUS ENSEMBLE DANS LA MÊME DIRECTION !

L'année 2023 se termine bientôt, nous sommes fiers du travail accompli. À notre actif, 9 soupers, 5 tournois de Whist, dont un Whist régional, une sortie à la cabane à sucre, un dîner à la table des 3 Vallées. Après chaque souper, nous avons eu de la variété : Information sur "L'historique du Parc National de Plaisance ; nous avons aussi eu l'occasion de découvrir des talents de Plaisance soit Mme Denise Fahey à 2 occasions qui est venue nous présenter ses monologues, M. Denis Lefebvre, M. Yvon Robillard et M. Guy Paradis. Toute une soirée à notre souper de Noël ! 156 personnes présentes, un bon souper, de la bonne musique, plusieurs prix de présence, des certificats-cadeaux achetés au Métro Tanguay et au Tigre-Géant à Papineauville et au Métro de Thurso. Nous remercions ces marchands de nous avoir offert des certificats-cadeaux, ce qui fut très apprécié.

10 janvier 2024	Activité régulière, Trico-thé
20 janvier Ouverture des portes 12 h 30	Tournoi de Whist de l'Amitié 13 h 30 Souper 17 h 30
17 février	Souper de la St-Valentin, 17 h 30
Autres activités à prévoir en janvier	Programme PIEDS (prévenir les chutes) Relations Saines et malsaines

Fernande Dionne, présidente et son équipe

Que la période des Fêtes se passe dans l'amour, une année 2024 remplis de santé.

MON VILLAGE/MA FIERTÉ

C'est avec fierté que le comité continue sa mission avec ses objectifs et visions.



Objectifs : Développer la fierté citoyenne et le lien d'appartenance, encourager et favoriser l'implication communautaire, valoriser le bénévolat et l'engagement dans la communauté, assurer le plein développement de notre politique familiale, bien accueillir les nouveaux citoyens de Plaisance.

Visions : Maintenir l'implication citoyenne comme une ressource essentielle, protéger la qualité de notre environnement, positionner Plaisance comme un pôle touristique complémentaire et miser sur les activités récréotouristiques, augmenter la communication entre les différents groupes et les activités tenues à Plaisance.

Voici le comité sous la direction de Ann-Marielle Tinkler : Janine Fouillet, Denis Fontaine, Bruno Racine, Annie-Claude Scholtes, Denis Larochelle, Denis Legault et Micheline Cloutier. Bienvenue à tous les citoyens et citoyennes qui veulent se joindre à nous.

Voici un résumé de notre dernière rencontre du 20 novembre. : Accorder par le conseil : 250 \$ de budget pour 2024, aide administrative pour des demandes de subventions pour les projets à venir, accès à l'imprimante pour documents et impressions des cahiers aux « nouveaux citoyens », boîte à suggestions des citoyens dans le portique de la mairie. Nous attendons la réponse de l'administration pour un contrat informatique pour le volet 2 du circuit patrimonial, le comité est prêt à participer au 125e. Selon le budget qui sera alloué, les papillons de bois auront une nouvelle vie avec « La maison le Monarque » et « Le Centre d'arts populaires du Québec », les nouveaux citoyens, citoyennes depuis les 3 dernières années seront invités en début 2024 à une rencontre sociale avec les responsables des comités et organismes afin de leur remettre le cahier des « nouveaux citoyens » et leur souhaiter la bienvenue afin de se connaître un peu plus. Prochaine rencontre : le lundi 11 décembre à partir de 16 h à la MDA. Invitée : Fanny St- Amour de la MRC Papineau.

Au nom du comité et en mon nom, nous vous souhaitons un beau et bon temps des fêtes . Au plaisir de se revoir en 2024 .

Ann- Marielle Tinkler, Conseillère, (418) 955-7517

OFFRES D'EMPLOIS

TECHNICIEN(NE) EN COMPTABILITÉ OU COMMIS COMPTABLE

La Municipalité de Plaisance est à la recherche d'un(e) technicien(ne) en comptabilité ou commis comptable/municipal. La personne sera formée afin de devenir autonome **pour remplacer un congé sans solde d'un an avec possibilité de permanence.**

RESPONSABILITÉS : Sous l'autorité de la direction générale, la personne salariée titulaire de ce poste effectue diverses tâches reliées à l'application et au contrôle des normes et des procédures

JOURNALIER DES TRAVAUX PUBLICS ET RESPONSABLE DE LA CONCIERGERIE

La Municipalité de Plaisance est à la recherche d'un(e) journalier(ère) des travaux publics et responsable de la conciergerie. La personne sera formée afin de devenir autonome pour effectuer les différentes tâches.

RESPONSABILITÉS : Sous l'autorité du contremaître des travaux publics de la Municipalité de Plaisance, le journalier des travaux publics effectue les diverses tâches édictées suivantes :

- Effectuer les travaux édictés par le Contremaître des travaux publics;

COORDONNATEUR(TRICE) DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

La Municipalité de Plaisance est à la recherche d'un(e) coordonnateur(trice) des loisirs, de la culture et des communications. La personne sera formée afin de devenir autonome pour effectuer les différentes tâches.

RESPONSABILITÉS : Sous l'autorité du directeur général, le(la) coordonnateur(trice) participera à

administratives associées à la comptabilité municipale, à la taxation, à la perception, aux comptes fournisseurs et aux comptes payables.

HORAIRE DE TRAVAIL : 30 heures/semaine du lundi au jeudi.

CONDITIONS SALARIALES : Selon la grille salariale et selon les politiques organisationnelles.

ENTRÉE EN FONCTION : Début février jusqu'à la fin novembre (avec possibilité de permanence).

- Assurer les travaux de conciergerie des édifices municipaux;
- S'occuper de l'entretien de la patinoire extérieure;

HORAIRE DE TRAVAIL : 40 heures/semaine (Horaire variable incluant, soirs, fins de semaine et jours fériés).

CONDITIONS SALARIALES : Selon la grille salariale et selon les politiques organisationnelles.

ENTRÉE EN FONCTION : Début février.

l'identification des besoins du milieu. Il(elle) élaborera, mettra en place et surveillera les diverses activités sportives, communautaires et culturelles.

HORAIRE DE TRAVAIL : 35 heures/semaine (Horaire variable incluant, soirs, fins de semaine et jours fériés).

CONDITIONS SALARIALES : Selon la grille salariale et selon les politiques organisationnelles.

ENTRÉE EN FONCTION : Début février.

Pour plus d'informations concernant ce poste, veuillez visiter notre site web au www.ville.plaisance.qc.ca onglet « Administration et finances – Offres d'emploi »

Si un de ces postes à combler vous intéresse, vous devez envoyer votre curriculum vitae au plus tard le 15 janvier 2024 à l'adresse courriel suivante : dg@villeplaisance.com